

pour apprécier ce que cette phase de l'histoire de l'Université offre d'étrange, et toutes les anomalies et les contrastes dont elle a présenté le tableau.

Jetons un voile sur les discussions passionnées dont la Législature a été le théâtre. Elles ont été reproduites avec complaisance par des journaux dont les colonnes étaient alimentées par des insinuations calomnieuses, dirigées contre un corps placé sous le contrôle immédiat de l'Episcopat, sous le rapport de la doctrine et des mœurs.

Dans une société mixte comme la nôtre, rien n'est plus propre à diminuer le respect dû aux autorités religieuses que ce qui s'est dit et écrit dans cette circonstance.

Quel est le catholique sincère qui ne craindrait point de porter la moindre atteinte au respect qui doit environner notre croyance religieuse. Aussi la justice exige-t-elle que nous témoignions notre estime et notre reconnaissance aux catholiques de ce diocèse qui ont donné l'exemple de la docilité la plus fidèle aux prescriptions du St-Siège et aux désirs de leurs Evêques.

Nous devons aussi rendre hommage à la sagesse de nos compatriotes protestants, qui n'ont pas jugé à propos d'intervenir dans les difficultés soulevées par la demande de l'Université. C'est assurément le rôle le plus sage, dans une société mixte, que de ne pas s'immiscer dans des discussions où s'agitent des intérêts religieux. S'ils voulaient y prendre part, ils s'exposeraient à blesser ceux qui ne partagent pas leur croyance. Ce rôle de prudence, les catholiques l'ont gardé jusqu'à présent, et je me flatte qu'ils continueront à le garder. Il en résultera une harmonie d'autant plus désirable qu'elle tend à faire disparaître le fléau des dissensions religieuses entre les citoyens de diverses croyances.